



## L'Édito du Maire

Toute l'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2016, qu'elle vous apporte Santé, Bonheur, Prospérité et Paix.

Je ne reviendrai pas sur les évènements tragiques qu'a connus la France en 2015, les médias s'en sont faits largement l'écho notamment lors des récentes commémorations et un rassemblement de solidarité des Triadounains nous a réunis devant notre mairie.

Après avoir mis en place les « Voisins vigilants » il convient maintenant d'équiper notre commune par un système de vidéo-surveillance ; nous profiterons des travaux d'aménagement du centre du village pour installer 2 caméras et ainsi nous contribuerons à l'identification des auteurs de cambriolages et d'incivilités.

Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne des élections municipales nous ne voterons pas d'augmentation des taux des impôts locaux et ce bien que la dotation de l'état diminue et que par ailleurs nos charges augmentent.

Après avoir constitué des réserves il est temps maintenant de procéder à des investissements afin de vous apporter plus de services.

Avec la création d'un sens unique en cœur du village, des zones piétonnes seront réalisées et lors des travaux nous en profiterons pour améliorer le réseau pluvial et prévoir des gaines permettant l'arrivée de la fibre optique jusqu'à l'armoire située rue de la Pétanque.

Un nouveau parking sera créé au chemin du Lavoir empiétant la Plaine. L'accès des jardins familiaux sera amélioré et le raccordement du ruisseau de la Croye sera effectué avec le Machessoles.

Un plan quadriennal permettra de substituer à l'éclairage public, très consommateur en électricité, un éclairage plus écologique à base de LED ;

L'extension des réseaux dont celui de l'eau potable sera réalisé chemin des Vignes et permettra avec le point de retournement de dynamiser la zone de Courtougous.

Les enfants, adolescents et plus grands ne seront pas oubliés avec la réalisation du city-stade et du terrain de pétanque.



De nouveaux arrivants sur notre commune se sont manifestés pour s'impliquer dans le comité des fêtes, je vous invite à les rejoindre en vous manifestant également auprès de la secrétaire de mairie.

Enfin divers espaces conviviaux seront aménagés.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier nous avons mis en place une nouvelle procédure pour vous informer par SMS des alertes communiquées par la Préfecture, si vous ne nous avez pas indiqué votre numéro de téléphone portable nous vous engageons à le faire auprès du secrétariat de la mairie.

Notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est en cours d'actualisation, il vous sera présenté dans le courant du premier semestre.

Deux projets de révision sont en chantier celui de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) et celui du Plan de Prévention Incendie de Forêt (PPRIF), à la demande de la Préfecture ces deux projets sont joints et devront être arrêtés fin du second semestre 2016. Ils seront alors présentés lors d'une réunion publique.

Enfin la loi portant sur la réforme des collectivités territoriales a rendu obligatoire la réalisation d'un schéma de mutualisation des services entre les communautés de communes et leurs communes membres afin de garantir une meilleure qualité de service à la population. Je me félicite de l'esprit ouvert et constructif qui anime les membres de notre Communauté de Communes du Grand Pic St Loup, esprit de solidarité que je retrouve dans le Projet de Territoire initié par notre Président de Communauté ainsi que par le nouveau Schéma de Cohérence Territoriale.

Gérard BELIN

## Le Grand Pic Saint Loup écrit son Projet de territoire

Venez participer à la dernière phase de sa construction

Vous êtes un habitant ou vous représentez une association du territoire.

A la suite des réunions du 8 et 13 avril 2015, la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup vous propose d'affiner son Projet de territoire dans le cadre d'une réunion publique organisée le :

**Judi 21 janvier 2016 à 18h30**  
à Saint-Mathieu-de-Trévières,  
Hôtel de la Communauté  
(salle du Conseil)

### Déroulement de la réunion

- Présentation du Projet de Territoire
- Ateliers pour finaliser les pistes d'actions à inclure dans le Projet de territoire
- Synthèse des travaux

Cette réunion sera suivie d'un moment de convivialité autour des vins du Pic Saint-Loup.

N'hésitez pas à relayer cette information au plus grand nombre.

En espérant vous retrouver nombreux à cette réunion.

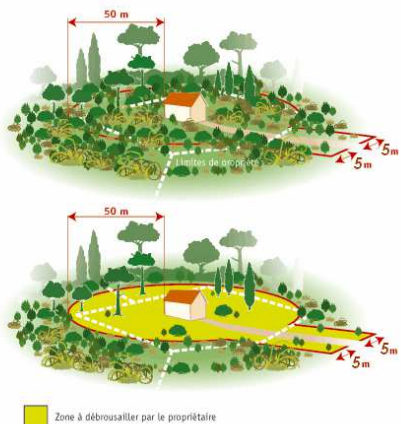
## AGENDA

**31/01/2016 : Repas des Aînés**  
Inscrivez-vous avant le 25/01  
auprès du secrétariat

**18/02/2016 : Réunion du**  
conseil municipal à 20 h 30

## DÉBROUSSAILLEMENT

L'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé a pour finalité de diminuer l'intensité des incendies de forêt et d'en limiter la propagation en créant des discontinuités verticales et horizontales dans la végétation autour des constructions et habitations sur une profondeur de 50 m ainsi que de part et d'autre des voies d'accès privées de circulation sur une profondeur de 5 m.



Nous vous engageons dès à présent à réaliser ou faire réaliser les travaux de débroussaillage en éliminant les végétaux susceptibles de propager l'incendie car en cas de non respect de la réglementation vous vous exposez à des sanctions et à une contravention pouvant atteindre 1500 €.

Des contrôles seront effectués courant du mois de mars.

La mairie se tient à votre disposition pour vous apporter toute précision que vous jugeriez nécessaire.

## PROXIVRAC

L'épicerie ambulante qui proposait des produits régionaux en circuits courts va cesser son activité sur notre commune faute de chaland.

Ce service apporté à la population se voulait écologique et éco-responsable par sa distribution en vrac de ses produits.

L'heure de présence du véhicule était-elle bien adaptée ?

Les prix pratiqués étaient-ils raisonnables ?

**Nous sommes intéressés de connaître votre avis sur ce service et vous pouvez nous faire part de votre point de vue soit auprès de la secrétaire de mairie soit par mail à : [mairie@letriadou.fr](mailto:mairie@letriadou.fr)**

## DANSE : ÇA VA BOUGER AU TRIADOU

Aurore est une jeune professeur de danse et de Zumba dynamique et souriante.

Elle a été formée à l'école de l'Académie Internationale de Danse de Paris, ce qui lui a permis de danser pour la Star Academy, mais aussi aux côtés de Mimi Mathy dans « Joséphine ange gardien ». Elle a ensuite dansé pour des troupes de danse comme « Davis Caule Backs », lui permettant de faire beaucoup de scènes.

Puis elle a terminé sa formation de professeur de danse à Epse Danse à Montpellier, suivie du diplôme de professeur de Zumba. L'année dernière elle a eu la chance de faire un gros show de Zumba à l'Aréna au côté de Hermann Mélo, qui est un très grand nom de la Zumba.

Venant habiter au TRIADOU, Aurore va proposer dès **septembre prochain**, des cours de danse modern jazz/contemporain pour tous les âges, ainsi que de la Zumba et du renforcement musculaire.

N'hésitez pas à venir faire des cours d'essais gratuits afin de trouver le ou les cours qui vous correspondront.

Vous pourrez vous renseigner sur les horaires, les lieux et les tarifs de ces cours auprès de la mairie du Triadou, ou joindre directement Aurore sur son adresse mail : [aurore.deljehier@hotmail.fr](mailto:aurore.deljehier@hotmail.fr)



**RÉZO POUCE** est un outil qui permet de proposer un moyen de transport complémentaire aux différents moyens existant déjà.

Pour rappel, le Rézo Pouce est un réseau d'autostop organisé, avec des « Arrêts sur le Pouce » semblables à ceux des bus.

Les conducteurs et les auto-stoppeurs s'inscrivent au préalable en mairie de la commune de leur choix (pas d'obligation d'habiter sur cette commune) en présentant une pièce d'identité et un permis de conduire pour les conducteurs. Ils signent la Charte de « Covoiturons sur le pouce », ils reçoivent en échange un Kit de mobilité (carte d'identification, macaron, fiche de destination, fiche mobilité, 10 conseils pouce passagers/conducteurs,...).

Peuvent s'inscrire toute personne majeure et les jeunes à partir de 16 ans sur autorisation parentale. Le principe est de vous rendre à un « arrêt sur le Pouce » quand vous voulez (tout de suite si vous avez besoin de partir maintenant), sans avoir anticipé votre trajet.

Il n'existait jusqu'alors aucune offre sur des courtes distances, notamment sur du covoiturage spontané, alors qu'en France 75% des trajets font moins de 10 km.

Les objectifs du dispositif sont ainsi :

- compléter les moyens de transports existants
- structurer, organiser et sécuriser la pratique de l'autostop
- diminuer l'auto-solisme
- permettre aux jeunes de plus de 16 ans de se déplacer plus aisément en toute sécurité
- créer du lien social

Nous vous informerons dès que ce service sera mis en place par la communauté de communes du Grand Pic St Loup.

Mentions légales

Directeur de la publication : Le Maire  
Rédaction : Commission Communication

Ne pas jeter sur la voie publique  
N'imprimer que si nécessaire

